

Environnement opérationnel

Contexte

En juillet 2008, l'Éthiopie accueillait quelque 76 000 réfugiés enregistrés, un nombre bien inférieur à celui de l'année précédente. Cette diminution s'explique principalement par le rapatriement librement consenti de 28 000 individus réfugiés à l'ouest de l'Éthiopie, qui ont regagné le Sud-Soudan en 2007 et au début de l'année 2008. Le rapatriement organisé des réfugiés soudanais devrait reprendre d'ici la fin de l'année 2008, lorsque la météorologie et l'état des routes le permettront. Un programme de réinstallation de grande envergure au profit d'Érythréens et de Soudanais réfugiés de longue date débutera comme prévu à la fin de l'année 2008 et se poursuivra en 2009.

Cependant, la population réfugiée en Éthiopie augmente à nouveau en raison d'un afflux en provenance de Somalie et d'Érythrée. En conséquence, trois nouveaux camps, deux centres communautaires et des centres de transit ont été ouverts au nord et à l'est du pays. Les relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée sont tendues, en raison des différends qui les opposent depuis fort longtemps au sujet

de leur frontière. En juillet, le Conseil de sécurité a décidé, par un vote à l'unanimité, de mettre fin à sa mission de surveillance de la frontière dans les deux pays.

Quelque 500 Érythréens d'ethnie tigréenne et tigrigna arrivent chaque mois en Éthiopie en y demandant l'asile. Le camp de Shimelba étant proche de la frontière contestée, un nouveau camp est actuellement aménagé à Mayinea, à plus grande distance, afin d'y accueillir les nouveaux arrivants. Une opération de réinstallation collective à grande échelle est prévue pour les Érythréens hébergés à Shimelba. De plus, une opération d'examen et de sélection aux fins de la réinstallation sera menée au camp de Kebribayah pour remédier à la situation d'exil prolongée des réfugiés somaliens. Ces deux programmes devraient accroître les chances de trouver des solutions durables pour un grand nombre de réfugiés en 2009.

Le manque de moyens d'existence et l'accès limité aux structures éducatives et médicales incitent souvent les réfugiés à quitter les camps. Comme le rapatriement et l'intégration sur place ne sont pas des solutions envisageables pour la majorité des individus réfugiés en Éthiopie, nombre d'entre eux et notamment de jeunes Érythréens et Somaliens tentent, au prix de risques terribles, de traverser les eaux traîtresses du Golfe d'Aden pour rallier le Yémen.

Le HCR tentera d'endiguer les mouvements secondaires de réfugiés qui quittent l'Éthiopie par des activités de plaidoyer et d'assistance. Des campagnes d'information à la radio, ainsi que des projets axés sur l'enseignement supérieur et les activités génératrices de revenus, débiteront à la fin de l'année 2008 et se poursuivront tout au long de l'année 2009 dans le cadre du programme supplémentaire régional pour la situation somalienne.

Besoins

Des améliorations conséquentes ont été obtenues en 2007 et en 2008, en ce qui concerne l'état de santé des réfugiés et la prévention des violences sexuelles et sexistes. L'une des priorités du HCR dans le pays sera de préserver ces réalisations.

De nombreux réfugiés érythréens devraient quitter le pays dans le cadre d'une procédure de réinstallation en 2009 ; dans le même temps, les nouveaux arrivants en provenance de l'Érythrée seront hébergés et aidés dans les nouveaux camps et centres d'appui communautaires situés à Mayinea et dans la région des Afars. De même, les demandes de réinstallation adressées pour un certain nombre de Somaliens accueillis au camp de Kebribayah devraient être acceptées en 2009, car ces réfugiés n'ont aucune possibilité de s'intégrer sur place ou de regagner leur pays de leur plein gré.

Objectifs principaux

Programme annuel

- Veiller à ce que les réfugiés, les demandeurs d'asile et les autres personnes relevant de la compétence du HCR bénéficient d'une protection internationale, de services appropriés et d'une aide matérielle suffisante.
- Renforcer les capacités gouvernementales, tant en matière d'enregistrement que de détermination du statut de réfugié, tout en assurant une application pleine et entière de la législation de 2004 sur l'asile.
- Renforcer la protection des réfugiés qui ont des besoins particuliers, en les identifiant, en leur délivrant des papiers d'identité et en leur prodiguant une assistance ciblée.
- Promouvoir des solutions durables, notamment la réinstallation des Érythréens et des Somaliens réfugiés de longue date.
- Contenir les mouvements secondaires dans la région par des campagnes d'information et par des services destinés à favoriser l'autosuffisance des réfugiés dans les camps.
- Élever le niveau de vie des réfugiés en appliquant des techniques de construction d'abris appropriées, en mettant en œuvre des programmes d'enseignement à distance et en dispensant des soins de santé.
- Œuvrer avec les autorités et l'Équipe des Nations Unies dans le pays à la réhabilitation du milieu naturel dans les zones touchées par la présence de réfugiés.

Programme supplémentaire

Situation somalienne

- Protéger et aider les demandeurs d'asile et les réfugiés somaliens récemment arrivés en Éthiopie.
- Endiguer les déplacements secondaires de réfugiés quittant l'Éthiopie, par des activités de plaidoyer et d'assistance, notamment des campagnes d'information à la radio, des projets d'enseignement supérieur et des activités génératrices de revenus.

Rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais

- Promouvoir le retour, dans la sécurité et dans la dignité, des réfugiés au Sud-Soudan.

Cibles prioritaires

Programme annuel

- Le taux de malnutrition aiguë est ramené de 12,2 pour cent à moins de 8 pour cent.
- Le taux de vaccination contre la rougeole passe de 87 pour cent à 90 pour cent ou plus au sein de la population réfugiée.
- Le taux de mortalité infantile diminue.
- L'approvisionnement des camps en eau atteint 20 litres par personne et par jour (à partir d'un volume d'eau compris entre 11 et 18 litres par personne et par jour).
- Le pourcentage de filles scolarisées augmente, passant de 30 à 50 pour cent de l'ensemble des élèves.
- Tous les réfugiés ayant des vulnérabilités particulières et au moins la moitié de la population réfugiée générale reçoivent des articles non alimentaires correspondant à leurs besoins.
- Toutes les femmes réfugiées en âge de procréer reçoivent un lot standard de protections périodiques.

Programme supplémentaire

Situation somalienne

- Tous les nouveaux demandeurs d'asile somaliens ont accès à des procédures d'asile et reçoivent une aide humanitaire essentielle.
- Les mouvements secondaires de réfugiés quittant l'Éthiopie diminuent.

Rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais

- Au moins 10 000 réfugiés soudanais sont rapatriés et reçoivent un colis d'aide au retour.



Stratégie et activités

Réfugiés soudanais

En 2009, le Haut Commissariat continuera à faciliter le rapatriement des réfugiés au Sud-Soudan. Plus de 10 000 réfugiés devraient, selon nos prévisions, quitter les camps de Fugnido et de Sherkole, les deux seuls camps qui accueillent encore des Soudanais en Éthiopie, pour rentrer dans leur pays. Une opération de profilage des réfugiés restants permettra de déterminer les besoins, en matière de protection et de solutions durables, des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer.

Les autorités régionales et l'Équipe des Nations Unies dans le pays ont lancé un projet pluriannuel conjoint de réhabilitation des zones touchées par la présence de populations réfugiées. Les infrastructures des anciens camps sont actuellement remises en état et cédées aux autorités locales et aux communautés d'accueil. Le

transfert du matériel, qui a débuté en mai 2008, se poursuivra en 2009, au profit d'environ 120 000 Éthiopiens et de quelque 25 000 réfugiés demeurant dans le pays.

Demandeurs d'asile et réfugiés somaliens

En 2009, les réfugiés somaliens représenteront la plus importante population réfugiée en Éthiopie. La situation des réfugiés de longue date accueillis au camp de Kebribayah sera principalement traitée au moyen d'une opération de réinstallation de grande envergure. Les nouveaux arrivants qui sollicitent l'asile bénéficieront d'une procédure renforcée et rationalisée de détermination du statut de réfugié et recevront des papiers d'identité. Les réfugiés auront accès à des services appropriés et à une aide matérielle adéquate dans le camp de Teferiber comme dans celui de Sheder. En raison de l'afflux incessant de Somaliens en Éthiopie, un site destiné à accueillir un quatrième camp de réfugiés sera sélectionné et aménagé au titre du programme supplémentaire régional.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Érythrée	32 590	32 590	45 000	45 000
	Somalie	40 390	40 390	45 790	45 790
	Soudan	23 750	23 750	11 590	11 590
	Pays divers	4 460	4 460	4 570	4 570
Demandeurs d'asile	Pays divers	120	120	70	70
Total		101 310	101 310	107 020	107 020

Demandeurs d'asile et réfugiés érythréens

Les demandeurs d'asile bénéficieront d'un nouveau centre d'accueil et de sélection ouvert à Enda Abaguna, ainsi que de procédures renforcées d'enregistrement et de détermination de leur statut, avant d'être transférés au camp de Mayinea. Les préparatifs en vue de la fermeture du site de Shimelba seront entrepris après le départ des réfugiés pouvant prétendre à une réinstallation collective, et les réfugiés restants seront regroupés à Mayinea.

Un plus grand nombre de réfugiés érythréens pourront mener leur vie de leur côté dans des centres urbains, conformément à la nouvelle initiative gouvernementale consistant à « faire sortir les réfugiés des camps ». Les réfugiés érythréens d'ethnie afar continueront à bénéficier d'une assistance et de services axés sur la communauté, assurés dans deux zones d'installation de la région des Afars, où une stratégie orientée sur le développement sera mise en œuvre au profit des réfugiés et des communautés d'accueil dans le cadre d'un effort concerté des Nations Unies.

Réfugiés et demandeurs d'asile burundais, rwandais et congolais (République démocratique du Congo) vivant en milieu urbain

Les nouveaux arrivants qui demandent l'asile bénéficieront de procédures de détermination du statut de réfugié rationalisées et décentralisées. Des projets de renforcement des capacités des institutions nationales consolideront le régime d'asile. Les réfugiés qui ont des besoins particuliers bénéficieront d'une aide dans le cadre du programme du HCR en faveur des réfugiés urbains. Le Haut Commissariat recherchera des solutions durables pour des réfugiés de diverses nationalités et préconisera la ratification par l'Éthiopie des Conventions sur l'apatridie.

Réfugiés kényans d'ethnie borena

La majorité des réfugiés kényans d'ethnie borena, qui ont exprimé le désir de rentrer dans leur pays, devraient regagner leurs communautés d'origine ou un lieu de leur choix à l'issue des discussions tripartites qui ont été entreprises pour définir les conditions nécessaires à leur rapatriement en toute sécurité et à leur réintégration.

Contraintes

Une dégradation de la situation politique et sécuritaire dans les pays limitrophes pourrait entraîner une augmentation du nombre de réfugiés érythréens ou somaliens, ou inciter les rapatriés soudanais à reprendre le chemin de leur pays d'asile. Dans pareil cas, le HCR réviserait ses procédures d'accueil, d'enregistrement et de filtrage, ainsi que ses moyens d'assistance. La hausse du prix des denrées alimentaires et des combustibles pourrait entraver les efforts visant à améliorer les conditions de vie des réfugiés hébergés dans les camps.

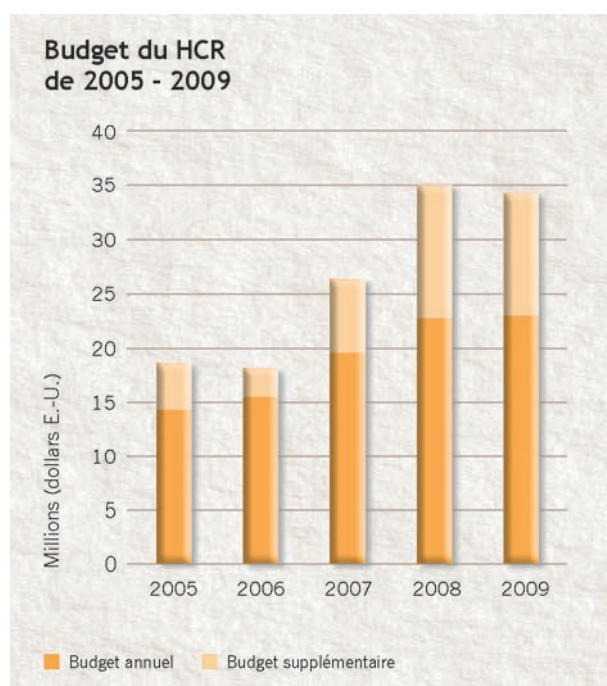
Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	10
Effectif total	194
Fonctionnaires internationaux	19
Collaborateurs nationaux	139
VNU	29
JEA	7

Du fait de la coopération amorcée avec l'Union africaine sur des questions en rapport avec les réfugiés, les rapatriés, les déplacés internes, la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit en Afrique et en raison de l'importance de cette coopération, le Groupe de liaison régionale deviendra un Bureau indépendant de liaison régionale en janvier 2009.

Coordination

Le HCR participe aux efforts déployés par l'Équipe des Nations Unies dans le pays pour mettre en œuvre l'initiative « Unis dans l'action » en Éthiopie, en particulier pour les volets qui ont trait à l'action humanitaire. Le Haut Commissariat dirige le module de protection, au travers d'un effort concerté des Nations Unies et des ONG, et plaide pour que les besoins de protection des déplacés internes soient reconnus en Éthiopie. Au niveau interorganisations, le HCR préside des réunions avec ses partenaires pour faire le point sur l'exécution des programmes.



Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Agence de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement, Bureau de la distribution des eaux de Djidjiga - État régional national somali, ministère des Réfugiés et des Rapatriés, Office des routes rurales (Gambella)

ONG : Action humanitaire africaine, *African Humanitarian Aid and Development Agency*, Association Gaïa, Comité international de secours, Fédération luthérienne mondiale, *Hugh Pilkington Charitable Trust*, *International Medical Corps*, *Mother and Child Development Organization*, *Rehabilitation and Development Organization*, Service jésuite des réfugiés, Service des réfugiés et des rapatriés/*Development and Inter-church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church*, *Society of International Missionaries*, *Save the Rural Society*, *ZOA - Refugee Care (Pays-Bas)*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Bureau de l'éducation, Office de la prévention et de la lutte contre le VIH et le sida, Bureau de la santé

Autres : Autorité intergouvernementale pour le développement, Banque africaine de développement, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, FNUAP, Institut international d'études stratégiques, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, ONUSIDA, *Organisation for Social Science Research in East Africa*, PAM, PNUD, *Safer Africa*, Union africaine, UNICEF, VNU

Informations financières

Au cours des cinq dernières années, le budget-programme annuel pour l'Éthiopie a régulièrement augmenté, du fait de la nécessité d'offrir protection et assistance à un nombre croissant de réfugiés. En ce qui concerne les réfugiés somaliens, des besoins financiers supplémentaires ont été inclus dans le volet « Éthiopie » du programme supplémentaire pour la situation somalienne. Le programme supplémentaire pour le rapatriement des Soudanais réfugiés en Éthiopie a été réduit, le nombre de réfugiés bénéficiant d'une aide au rapatriement étant moins important en 2009.

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2008			2009			Total
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Situation somalienne Rapatriement des réfugiés soudanais	Total	
Protection, suivi et coordination	3 372 000	2 206 531	5 578 531	4 218 837	2 084 323	132 478	6 435 638
Abris et autres infrastructures	209 733	1 340 117	1 549 850	851 668	444 823	0	1 296 491
Activités génératrices de revenus	0	20 000	20 000	0	160 000	0	160 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 857 767	1 231 818	3 089 585	2 037 644	1 035 629	0	3 073 273
Assainissement	479 960	476 463	956 423	521 033	143 808	0	664 841
Assistance juridique	703 091	505 258	1 208 349	691 951	256 120	0	948 071
Besoins domestiques	1 387 190	759 931	2 147 121	2 102 598	728 914	2 917 000	5 748 512
Eau	507 494	810 070	1 317 564	1 121 106	393 201	0	1 514 307
Éducation	1 660 961	451 232	2 112 193	1 977 535	434 703	0	2 412 238
Production vivrière	69 300	0	69 300	88 598	0	0	88 598
Santé	2 284 293	1 354 752	3 639 045	2 151 080	854 259	0	3 005 339
Services communautaires	943 142	468 394	1 411 536	1 136 357	801 963	0	1 938 320
Sylviculture	577 550	493 128	1 070 678	942 302	276 043	0	1 218 345
Transport et logistique	1 073 905	1 944 840	3 018 745	1 557 054	588 001	0	2 145 055
Vivres	45 615	448 538	494 153	178 384	108 814	0	287 198
Total des opérations	15 172 001	12 511 072	27 683 073	19 576 147	8 310 601	3 049 478	30 936 226
Appui au programme	3 221 088	36 562	3 257 650	3 564 924	42 983	0	3 607 907
Total	18 393 089	12 547 634	30 940 723	23 141 071	8 353 584	3 049 478	34 544 133

¹ Inclut les programmes supplémentaires pour la situation en Somalie (8 272 023 dollars E.-U.), le rapatriement et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées au Sud-Soudan (3 547 897 dollars E.-U.), le contrôle et la prévention de l'anémie (200 000 dollars E.-U.).

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.